



DOB (Débat d'Orientation Budgétaire)

En application de l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales s'est tenu le débat d'orientation budgétaire 2011.

Subvention exceptionnelle

Une subvention de 330€ est allouée à l'association des habitants de la Mancharderie pour ses 30 ans d'existence.

Accession sociale à la propriété

Afin de prendre en compte la réforme des financements, le conseil municipal décide d'adhérer à la démarche engagée par Angers Loire Métropole sur les modalités d'attribution des aides à l'accession sociale à la propriété pour les primo-accédants et d'inscrire un crédit de 20 000 € pour financer ces aides au budget primitif 2011.

Contrat assurance groupe personnel communal

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide de se rattacher à la consultation lancée par le Centre de Gestion pour la couverture des risques statutaires des agents communaux.

Acquisition propriété

La propriété sise 3 place Paul Fessart présente pour la commune un intérêt certain dans le cadre de l'aménagement futur du centre-ville. L'héritier de cette propriété étant vendeur, sous réserve de conserver un droit d'usage et d'habitation partiel pour lui-même, la commune décide d'en faire l'acquisition au prix de 320 000 €.

Convention ALM-Commune

Pour répondre aux obligations faites aux collectivités de rendre accessible aux personnes handicapées leurs réseaux de transports collectifs, la commune et Angers Loire Métropole s'engagent par convention à effectuer les travaux de mise en conformité des arrêts voyageurs.